

Registre des mentions

Numéro inscription :	29 814 109	Circ. foncière :	Laval
DHM de présentation :	2025-10-14 09:00		

Registre des mentions

AVIS DE DÉCONTAMINATION

(Article 31.59 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2))

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

DEVANT **Me Sophie MOREL**, notaire à Montréal, province de Québec.

COMPARAÎT :

NOVEDEV INC., société légalement constituée suivant la Loi sur les sociétés par actions (Québec), par certificat de constitution en date du premier (1er) février deux mille vingt-trois (2023), autrefois connue sous le nom de EVO-NAULT INC., ayant son siège social au 182A, boulevard Iberville, en la ville de Repentigny, province de Québec, J6A 1Y8, représentée par Marie-Andrée LAPIERRE, sa représentante spéciale, autorisée aux fins des présentes tel qu'elle le déclare.

(ci-après le « **Comparant** »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de décontamination concernant le terrain désigné ci-après, faisant état de l'absence ou de la présence des contaminants dans le terrain en deçà des valeurs limites de l'annexe 1 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (chapitre Q-2, r.37), tel qu'il apparaît dans le résumé des études de caractérisation présentés ci-dessous et attestés par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2), et, le cas échéant, d'une mention des restrictions à l'utilisation du terrain inscrites sur le registre foncier devenues caduques du fait de la décontamination.

1. DÉSIGNATION

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

Le lot numéro **SIX MILLION SIX CENT UN MILLE SEPT CENT DOUZE (6 601 712)** du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Laval.

Adresse : 325, boulevard Chomedey, en la ville de Laval, province de Québec, H7V 3S7 et 312, 70^e Avenue, en la ville de Laval, province de Québec, H7V 2P8.

(Ci-après l'« **Immeuble** »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

NOVEDEV INC., ayant son siège social au 182A, boulevard Iberville, en la ville de Repentigny, province de Québec, J6A 1Y8 est le propriétaire de l'Immeuble (ancien lot 1 637 952 dudit cadastre) pour l'avoir acquis de Succession Robert BERTRAND, aux termes d'un acte de vente reçu devant Me Sophie MOREL, notaire, le 15 février 2023 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 27 859 987.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de **Laval** et l'utilisation de type **commerciale** est autorisée sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. DÉCLARATION PRÉALABLE

Le Comparant a déposé auprès du ministère de l'Environnement les documents suivants:

« Déclaration de conformité ayant le numéro de référence 200905835-42468, déposé le 23 avril 2025 ».

« Déclaration de conformité ayant le numéro de référence 000000000-*42409, déposé le 23 juin 2025 X.

5. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation « RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION – Surveillance de travaux de réhabilitation environnementale-Propriété située au Propriété sise au 325, boulevard Chomedey, en la ville de Laval, province de Québec, H7V 3S7 et 312, 70^{ème} Avenue, en la ville de Laval, province de Québec, H7V 2P8, sur le lot 6 601 712 du Cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Laval (anciennement le lot 1 637 952 dudit cadastre) – EC-25-1572-00-R01 - 19 septembre 2025 » fait partie intégrante du présent avis et contient :

Le résumé ci-joint est basé sur les trois études environnementales et la lettre suivante : 1. Solmatech, 2021. Évaluation environnementale de site - Phases I et II. - 325, boulevard Chomedey, en la ville de Laval, référence : 20E1183R1, daté du 24 août 2021, adressée à Les Placements Robert Bertrand. 2. Soli environnement, 2023. Évaluation environnementale de site phases I et II. 312, 70^{ème} Avenue, en la ville de Laval, référence : 221 407, daté du 1^{er} mai 2023 et adressée à Groupe Évoludev inc. 3. Groupe Silex inc., 2023. Avis professionnel, Résumé de l'état du site et étapes à compléter. Propriété vacante au 325, boulevard Chomedey, en la ville de Laval. Daté du 25 janvier 2023 et adressé au MELCCFP. 4. Groupe ABS inc., 2025. Surveillance environnementale des travaux de réhabilitation de site. Projet Clara – Construction d'un nouveau bâtiment résidentiel au 312, 70^{ème} Avenue et au 325, boulevard Chomedey, en la ville de Laval, province de Québec. Référence : EC-25-1572-00, daté du 12 septembre 2025. Lesquelles contiennent :

- 5.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites réglementaires;
- 5.2 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 5.3 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 5.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 5.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est vérifié par Frédéric BÉLANGER, géographe en date du 19 septembre 2025.

6. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE DÉCONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un nouvel avis de contamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.



DONT ACTE à MONTRÉAL

LE HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ (08-10-2025)

SOUS le numéro **CINQ MILLE NEUF CENT HUIT (5908)** des minutes de la notaire soussignée.

Le Comparant déclare à la notaire soussignée avoir pris connaissance de ce présent acte et avoir exempté la notaire soussignée d'en donner lecture, le Comparant déclare accepter l'utilisation de procédés technologiques pour clore le présent acte, puis signe en présence de la notaire soussignée.

NOVEDEV INC.

Signé Par : Marie-Andrée LAPIERRE

Signé **Me Sophie MOREL, notaire**

Copie certifiée conforme de l'acte notarié technologique que j'ai reçu et dont j'assure la conservation.

Montréal, le 19 septembre 2025

Code client : EVOLUD100

Monsieur Simon Pierre Labelle, B. Ing., PMP
Président
Groupe Évoludev inc.
3100, boulevard Le Carrefour, bureau 551
Laval (Québec) H7T 2K7

Objet : Résumé d'études - Avis de décontamination
Site : Propriété résidentielle localisée au 312, 70^e Avenue et au 325, boulevard Chomedey, Laval (Québec)
Lot 6 601 712 du cadastre du Québec
N/Réf.: EC-25-1572-00-R01

Groupe ABS inc. a été mandaté afin de réaliser un résumé d'études servant à la publication d'un avis de décontamination au registre foncier selon l'article 31.59 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) pour le lot 6 601 712 du cadastre du Québec situé au 312, 70^e Avenue et au 325, boulevard Chomedey à Laval, Québec.

Ce résumé est basé sur les trois (3) études environnementales et la lettre suivantes :

- Solmatech, 2021. *Évaluation environnementale de site – Phases I et II.* 325, boulevard Chomedey à Laval, réf.: 20E1183R1, daté du 24 août 2021, adressée à Les Placements Robert Bertrand, PDF, 212 pages;
- Soli environnement, 2023. *Évaluation environnementale de site phases I et II.* 312 70^e Avenue à Laval, réf. : 221 407, daté du 1^{er} mai 2023 et adressée à Groupe Evoludev inc. (développement), PDF, 88 pages.
- Groupe Silex inc., 2023. *Avis professionnel.* Résumé de l'état du site et étapes à compléter. Propriété vacante au 325, boul. Chomedey à Laval. Daté du 25 janvier 2023 et adressée au MELCCFP. PDF, 9 pages.
- Groupe ABS inc., 2025. *Surveillance environnementale des travaux de réhabilitation de site.* Projet Clara – Construction d'un nouveau bâtiment résidentiel au 312, 70^e Avenue et au 325, boulevard Chomedey à Laval, Québec. Réf. : EC-25-1572-00, daté du 12 septembre 2025. Rapport adressé à Groupe Évoludev inc. PDF, 492 pages.

MISE EN CONTEXTE

Groupe ABS inc. a été mandaté afin de réaliser la surveillance environnementale de travaux de réhabilitation du site mentionné en rubrique. La propriété à l'étude est située dans un secteur à vocation mixte commerciale et résidentielle. Au moment de la réhabilitation, le site était vacant.



Le tableau suivant présente une description sommaire du site à l'étude et de son occupation.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU SITE À L'ÉTUDE

UTILISATION GÉNÉRALE	Vacant (clôturé à l'aide de clôtures de chantier)
ADRESSE	312, 70 ^e Avenue et 325, boulevard Chomedey à Laval, Québec
N°(s) DE LOT(s) CADASTRE	6 601 712 Cadastre du Québec Anciens lots 1 637 953 et 1 637 952 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval
PROPRIÉTAIRE	Novedev inc.
MODIFICATION AUX BÂTIMENTS	La station-service, le dépanneur/la maison et le garage ont été démolis en 2021
ZONAGE	Résidentiel et commercial
TOPOGRAPHIE DU TERRAIN	Relativement plane
RECOUVREMENT DU TERRAIN	Sols
FORME SUPERFICIE	Rectangulaire 2 005,8 m ²
COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES CENTRALES	Latitude : 45,538 308°
	Longitude : -73,732 419°

Le site est localisé dans une zone urbanisée de la ville de Laval, et aucune installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine n'a été répertoriée dans un rayon de 1 km dans le cadre des études Phase I disponibles. Le cours d'eau le plus proche serait la rivière des Prairies, qui se trouve à environ 580 m au sud-est du site à l'étude.

Selon les informations fournies par le client, la construction d'un immeuble résidentiel de huit (8) étages, incluant deux (2) niveaux de stationnement souterrain, est prévue sur le site à l'étude.

SYNTHÈSE DES ÉTUDES ANTÉRIEURES

Les travaux de réhabilitation réalisés découlent de deux (2) études environnementales antérieures.

Au cours des travaux de caractérisation de ces études antérieures, des sols présentant des concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (ci-après « RPRT ») ont été identifiés à quelques endroits du site à l'étude.

Il est à noter que ces études antérieures ont été réalisées avant et après la démolition d'une station-service qui était jadis présente sur le site, et dont les réservoirs auraient été retirés en janvier 2021.

Préalablement au début de la réhabilitation, les études antérieures ont été transmises au MELCCFP dans le cadre d'une déclaration de conformité. Cette déclaration de conformité, ayant le numéro de référence 200905835-42468, aurait été transmise au MELCCFP le 4 avril 2025. Un avis de contamination avait été déposé antérieurement au registre foncier, le 14 janvier 2022.

RÉSUMÉ D'ÉTUDES - SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SITE

Projet Clara – Construction d'un nouveau bâtiment résidentiel
au 312, 70^e Avenue et au 325, boulevard Chomedey à Laval, Québec
N/Réf. : EC-25-1572-00 Rév.01 | V/Réf. : 24-0715 | Septembre 2025

L'étude de Solmatech (2021) a été réalisée dans le cadre d'une cessation des activités commerciales et industrielles où se sont exercées des activités listées à l'annexe III du RPRT, réalisées sur un lot antérieur portant le numéro 1 637 952 du cadastre du Québec, plus petit que le lot en développement. En considérant le changement d'usage prévu, l'article 31.53 de la LQE est applicable et des attestations d'études, réalisées par un expert habilité, ont donc été effectuées et transmises au MELCCFP en 2021.

De l'étude réalisée sur le site, il ressort que des sols avec des concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT, équivalentes au critère « B » du Guide d'intervention du MELCCFP, ont été identifiés au droit d'un (1) forage réalisé sur le site, soit le forage F5. Étant donné l'usage résidentiel projeté, ces sols ne sont donc pas considérés comme acceptables pour l'usage prévu du site, surpassant les valeurs limites réglementaires de l'Annexe II du RPRT, mais ne surpassant pas les valeurs limites réglementaires de l'Annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RESC).

Selon le rapport (Solmatech, 2021), à la suite de l'enlèvement des réservoirs souterrains par Solmatech en septembre 2020, les résultats analytiques d'échantillons provenant de la paroi EXC-P1E ont révélés une concentration supérieure aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT, équivalente à la plage « B-C » des critères génériques du Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains du MELCCFP. Ces sols ne sont pas conformes à l'usage résidentiel projeté du site à l'étude.

Selon l'information contenue dans le rapport, un volume d'environ 108 tonnes métriques (t.m.) de sols classés « B-C » et environ 66 t.m de sols contaminés surpassant les valeurs limites de l'annexe II du RPRT, mais ne surpassant pas les valeurs limites d'Annexe I du RESC, ont été évaluées comme étant présents dans le site.

Des sols avec des concentrations dans la plage « A-B » du Guide d'intervention (donc, inférieur aux valeurs limites de l'Annexe I du RPRT) ont également été identifiés dans certains des autres sondages réalisés sur le site, dont certains sols avec des débris.

L'étude de Soli Environnement (2023), quant à elle touche une partie du lot en développement, qui était antérieurement un lot distinct portant le numéro 1 637 953 du cadastre du Québec, et qui n'avait pas abrité d'activités faisant partie de la liste des activités désignées à l'Annexe III du RPRT.

Sommairement, l'étude de Sol environnement (2023) n'avais pas identifié de sols contaminés dans les deux (2) sondages réalisés, les échantillons de sols sélectionnés pour analyse ayant révélé des concentrations « < A » (plus petite que « A ») des critères génériques pour tous les paramètres analysés.

En ce qui concerne l'eau souterraine, Solmatech (2021) mentionne que l'eau provenant du puits PO2, localisé dans la portion sud-est du site, révèle des concentrations supérieures au seuil d'alerte applicable aux critères de résurgence dans les eaux de surface (RES) du MELCCFP pour le cuivre et supérieures aux critères de la norme de la colonne « C » du Règlement 2008-47 de la CMM pour le manganèse. Aucun autre paramètre analysé n'a démontré de dépassement. Il n'est pas exclu que l'eau souterraine soit

RÉSUMÉ D'ÉTUDES - SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SITE

Projet Clara – Construction d'un nouveau bâtiment résidentiel
au 312, 70^e Avenue et au 325, boulevard Chomedey à Laval, Québec
N/Réf. : EC-25-1572-00 Rév.01 | V/Réf. : 24-0715 | Septembre 2025

contaminée à des concentrations supérieures aux critères du MELCCFP à la limite du terrain du côté sud-est.

En 2023, Groupe Silex inc. produit une lettre d'opinion relative à l'état du site et des étapes à compléter. Cet avis a été préparé afin de mettre à jour les données concernant les étapes à réaliser menant jusqu'aux travaux de réhabilitation environnementale à compléter sur le site. Cette lettre avait conclu qu'il n'y avait pas d'eau souterraine dans le mort terrain du site, car un nouveau bâtiment voisin au site, comprenant deux (2) étages de stationnement souterrain, « (...) assure un drainage continu et permanent des eaux souterraines sur les deux propriétés. » (p.6, para.2). La lettre continue en indiquant que quoiqu'un suivi de la qualité des eaux souterraines aurait été requis en fonction des résultats analytiques de l'eau souterraine analysée par Solmatech en 2021, l'absence d'eaux souterraines ne permet pas l'échantillonnage et l'analyse d'échantillons d'eau et un suivi ne serait simplement pas possible. Il y a lieu de noter que ces observations d'absence d'eau souterraine ont été corroborées au moment des travaux de surveillance réalisés par ABS.

RÉSUMÉ DE LA SURVEILLANCE DE LA RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE

Les travaux de réhabilitation et de surveillance environnementale des sols se sont déroulés entre le 5 et le 20 mai 2025 de façon continue. Les interventions subséquentes, comprenant la caractérisation et la réhabilitation environnementales supplémentaires liées à la découverte fortuite de contamination des sols, ont été effectuées de manière intermittente entre le 18 juin et le 9 juillet 2025. Les travaux d'excavation ont été réalisés à l'aide de pelles mécaniques de différents modèles, et celles-ci ont été fournies par l'entrepreneur Les Excavations Lampron Ltée, qui a été retenu par le client.

Les informations recueillies et les résultats obtenus, qui font état des conditions environnementales actuelles des sols en place et de la gestion des déblais d'excavation, se résument comme suit :

- Une première excavation, identifiée 25EXC1, a été réalisée afin de réhabiliter les sols contaminés, de concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT, identifiés sur le site à l'étude. Ces sols ont été identifiés au droit de la paroi EXC-P1E, qui correspond à une paroi nommée *Est* ayant été créée à la suite de l'enlèvement des réservoirs de la station-service, selon l'étude de Solmatech (2021). Cette paroi était contaminée dans la plage « B-C » pour les HAP;
- Une deuxième excavation, identifiée 25EXC2, a été réalisée afin de réhabiliter les sols contaminés, de concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT, identifiés sur le site à l'étude. Ces sols ont été identifiés au droit du sondage antérieur F5, où des sols classés « C-RESC » en HAP avaient été également identifiés dans le cadre de l'étude de Solmatech de 2021 (réf. : 20E1183R1);
- Les sols contaminés, de concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT, identifiés antérieurement au droit des excavations EXC-P1E et F5 ont été excavés et chargés dans des camions, et ceux-ci ont été éliminés hors site en fonction des résultats d'analyse;

RÉSUMÉ D'ÉTUDES - SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SITE

- Une caractérisation environnementale complémentaire des sols a été réalisée au début du projet, et ce, dans le but d'obtenir plus de précisions et de déterminer la qualité environnementale de certaines couches stratigraphiques non analysées durant les caractérisations antérieures;
- Au début des travaux, une pile de sols d'un volume inférieur à 10 m³, identifiée 25P1 et dont la qualité environnementale est inconnue, était déjà présente au chantier. L'échantillonnage de celle-ci a été fait en conformité avec les quantités recommandées dans le tableau 6 du Guide d'intervention (version 2024) du MELCCFP. Le seul échantillon qui avait été prélevé a montré des concentrations en métaux (14 éléments), en HAP et en HP C₁₀-C₅₀ inférieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT, soit dans la plage « A-B » du Guide d'intervention. Les sols de cette pile ont été éliminés hors site;
- L'ensemble du site a été excavé jusqu'à une profondeur minimale de 2 m, où le sol naturel a été atteint partout, en date du 20 mai 2025;
- Le 17 juin 2025, des sols avec de fortes odeurs ont été interceptés lors de l'avancement des travaux d'excavation. Des interventions subséquentes, comprenant la caractérisation et la réhabilitation environnementales supplémentaires liées à la découverte fortuite de contaminations, ont été effectuées de manière intermittente entre le 18 juin et le 9 juillet 2025 sous la supervision du personnel technique d'ABS;
- Trois (3) tranchées d'exploration, identifiées 25TE10, 25TE11 et 25TE12, ont été réalisées dans l'excavation. Les sols analysés dans la tranchée 25TE11 ont révélé des concentrations en HAP et en HAM dans la plage « B-C » du Guide d'intervention, excédant l'annexe I du RPRT. Des sols présentant des concentrations conformes, soit dans la plage « A-B », ont été observés dans la tranchée 25TE10. Ceux-ci étaient toutefois également accompagnés d'odeurs perceptibles d'hydrocarbures. Aucune odeur d'hydrocarbures n'a été notée dans la tranchée 25TE12;
- L'ensemble des sols avec des odeurs a été excavé. Des échantillonnages ont été réalisés sur les parois et les fonds de l'excavation, ces échantillons ayant été respectivement identifiés 25EXC3-PA1 à 25EXC3-PA4 pour les parois et 25EXC3-FD1 à 25EXC3-FD4 pour les fonds. L'excavation liée à l'enlèvement des sols à la suite de la contamination fortuite a été identifiée 25EXC3;
- Une surexcavation était nécessaire à l'endroit de l'échantillon 25EXC3-FD2, en raison de la présence des concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT pour les HAM;
- Le site à l'étude a été excavé en entier, jusqu'à une profondeur moyenne de 8 m où on atteint le roc dans toute l'excavation;
- Un total de quarante-six (46) échantillons de sols, incluant sept (7) duplicata de terrain, ont été prélevés tout au long de la surveillance des travaux de réhabilitation. Ceux-ci ont été soumis à des analyses chimiques en laboratoire afin de déterminer leurs concentrations en HP C₁₀-C₅₀, en métaux (14 éléments), en COV/HAM et en HAP ;

- Les résultats des analyses chimiques des échantillons de sols prélevés sur les surfaces finales dans les excavations 25EXC1 et 25EXC2 lors des travaux de réhabilitation du site, de même que ceux issus de l'excavation 25EXC3 dans le cadre des travaux supplémentaires liés à la découverte fortuite, ont tous présenté des concentrations inférieures aux valeurs limites de l'annexe I du RPRT. Ces sols sont donc considérés comme conformes à l'usage résidentiel projeté du site pour les paramètres analysés.
- Afin de réhabiliter le site, 43,33 t.m. de sols contaminés dans la plage « C-RESC » ont été acheminés chez Signaterre Environnement à Mascouche. Un total de 576,16 t.m de sols contaminés dans la plage « B-C » ont été acheminés chez Waste Management Sainte-Sophie, Biogénie Montréal-Est et Biogénie Laval. Un total de 4 381,56 t.m de sols contaminés dans la plage « A-B » ont été acheminés chez Demix Laval et Carrière DJL Laval. Tous les lieux récepteurs mentionnés sont reconnus et autorisés par le MELCCFP;
- L'ensemble du site a été excavé jusqu'à plus de 8 m de profondeur, où le roc a été atteint partout.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

À la lumière des connaissances environnementales relatives au site, aucun avis à l'un des propriétaires de fonds voisins n'est actuellement recommandé. À la lumière de la recommandation issue de la lettre produite par le Groupe Silex en 2023, et en considérant l'absence d'eau dans le mort terrain, aucun suivi de la qualité de l'eau souterraine n'est recommandé par ABS.

Selon les informations mentionnées précédemment, les zones contaminées relevées lors des travaux de caractérisation ont toutes été réhabilitées.

Les sols de l'ensemble de la propriété respectent les valeurs limites de l'annexe I du RPRT, soit les valeurs limites applicables à l'usage résidentiel prévu. Le site est considéré comme réhabilité. D'une perspective strictement environnementale, il convient de dire que le site peut maintenant accueillir des usages résidentiels, institutionnels sensibles, institutionnels, commerciaux et industriels.

Préparé par :



Frédéric Bélanger, géographe, D.E.I.A., M. Ing., EESA®
Directeur de projets | Environnement

N° AQVE : 131564

p.j. Figures ENV-01 et ENV-02

Annexe à la minute 5908 reconnue véritable, signée par la partie qui la produit avec et en présence de la notaire soussignée

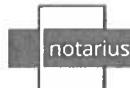


Signed by Marie-Andrée LAPIERRE 2025/10/08
To validate, go to cnq.org/validate



Sophie Morel

Sigé avec CertifiO le 2025/10/08
Pour valider, aller à cnq.org/validate



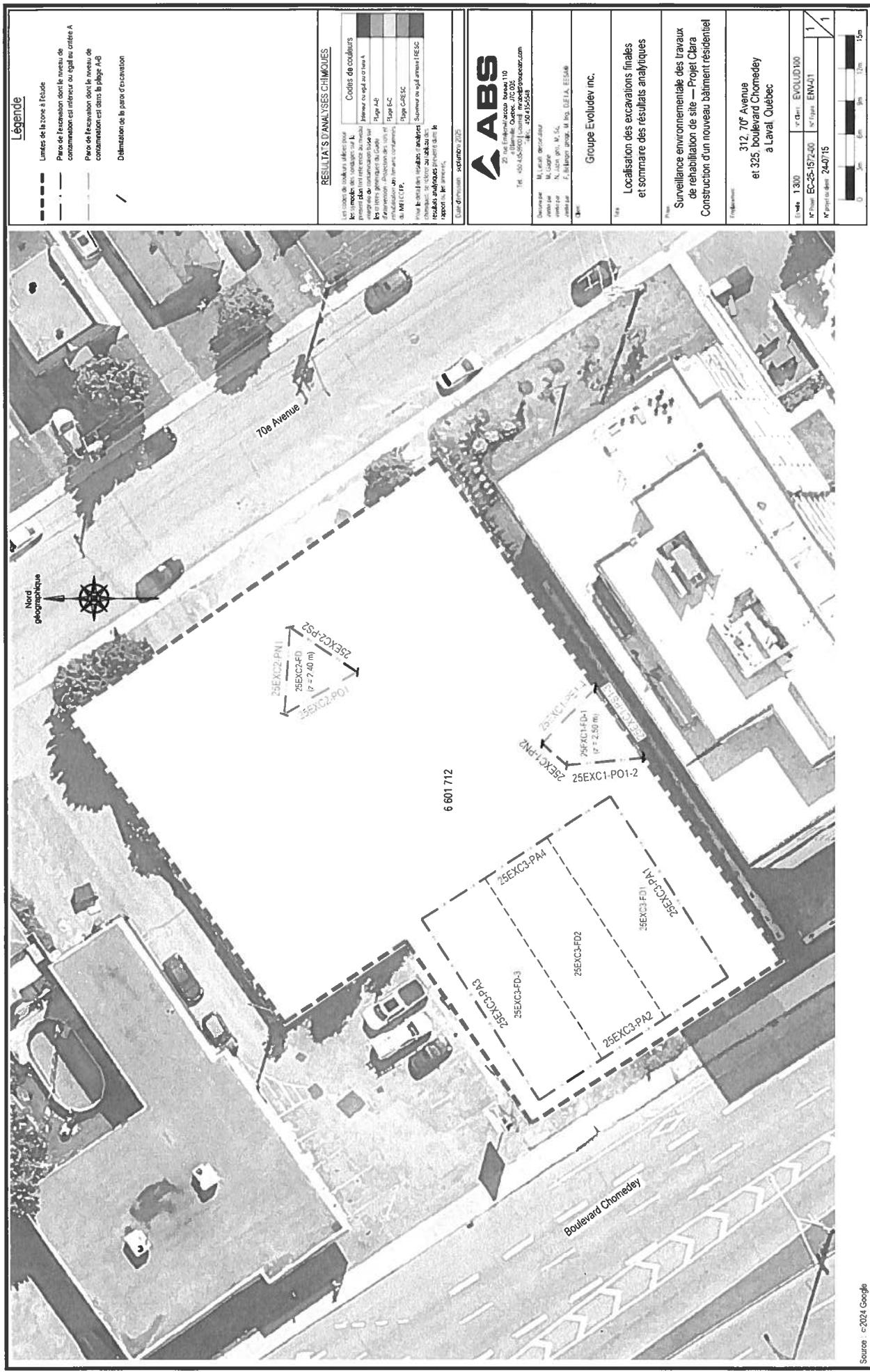
Copie certifiée conforme de l'acte notarié technologique que j'ai reçu et dont j'assure la conservation

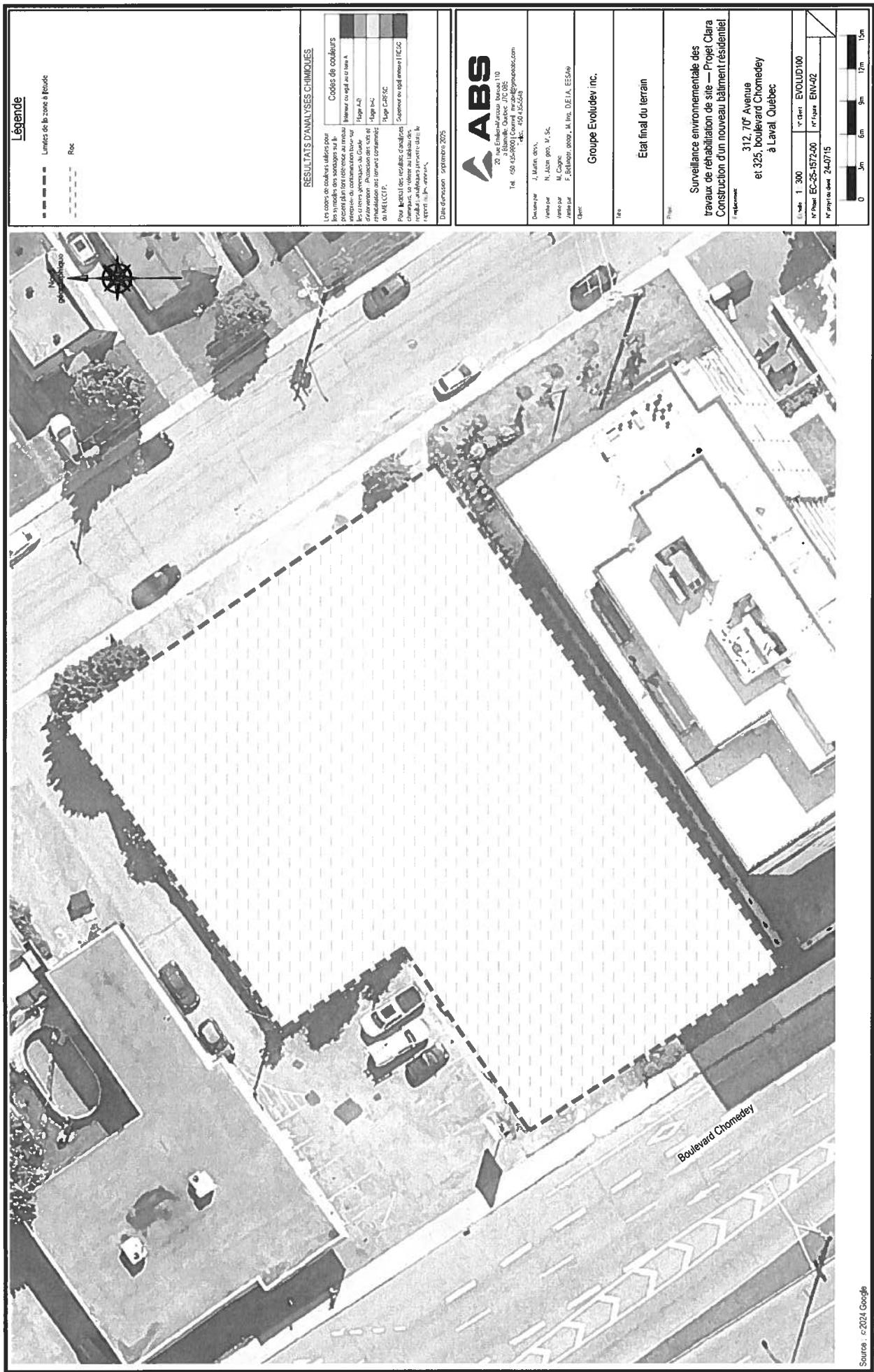
RÉSUMÉ D'ÉTUDES - SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SITE

Projet Clara – Construction d'un nouveau bâtiment résidentiel
au 312, 70^e Avenue et au 325, boulevard Chomedey à Laval, Québec
N/Réf. : EC-25-1572-00 Rév.01 | V/Réf. : 24-0715 | Septembre 2025



Sophie Morel





Note : tous les champs doivent être remplis.

Parties ou requérant à la réquisition, selon le type de réquisition ² :	<u>NOVEDEV INC.</u>
Date de réception de la signature de la dernière partie à la réquisition d'inscription (excluant l'attestation, le cas échéant) (AAAA-MM-JJ) :	<u>2025-10-08</u>
Lieu de réception de la signature de la dernière partie à la réquisition d'inscription (excluant l'attestation, le cas échéant) :	<u>Montréal</u>
Nom de la nature de chacun des documents joints numérisés devant accompagner la réquisition, le cas échéant :	<input checked="" type="checkbox"/> Ne s'applique pas <input type="checkbox"/> Avis d'exécution <input type="checkbox"/> Certificat de dépôt judiciaire ou récépissé <input type="checkbox"/> Certificat de divorce <input type="checkbox"/> Certificat de non-appel <input type="checkbox"/> Certificat de non-annulation <input type="checkbox"/> Certificat du greffier <input type="checkbox"/> Copie authentique de l'acte autorisant la réserve <input type="checkbox"/> Déclaration attestée de la liquidation <input type="checkbox"/> Déclaration sous serment <input type="checkbox"/> Description technique <input type="checkbox"/> Document résumé par le sommaire <input type="checkbox"/> Jugement <input type="checkbox"/> Pièces - versement ou dépôt indemnité provisionnelle <input type="checkbox"/> Plan <input type="checkbox"/> Preuve de décès <input type="checkbox"/> Preuve de signification <input type="checkbox"/> Résolution <input type="checkbox"/> Autre - Précisez: _____

Renseignements sur la numérisation

<input checked="" type="checkbox"/> Numérisation de la réquisition <input type="checkbox"/> Numérisation des documents qui l'accompagnent	
Date de la numérisation (AAAA-MM-JJ) : <u>2025-10-10</u>	
Numériseur utilisé (marque, modèle) : <u>Xerox B8170</u>	
Logiciel de numérisation utilisé :	<input checked="" type="radio"/> Par défaut <input type="radio"/> Autre, précisez: _____
Garanties du procédé quant à la préservation de l'intégrité* :	<input checked="" type="radio"/> Par défaut <input type="radio"/> Autres (colorimétrie, résolution, qualité)

Je soussigné(e) certifie que :

- J'ai effectué le transfert d'information que porte la réquisition d'inscription présentée et/ou les documents qui l'accompagnent, le cas échéant, à un support technologique;
- Si la réquisition principale a été numérisée, elle est originale ou certifiée conforme³. Elle est reproduite dans sa totalité. Elle comporte la même information que le document source (papier) et son intégrité est assurée;
- Les documents qui accompagnent la réquisition indiqués ci-dessus sont originaux ou certifiés conformes³. Ils sont reproduits en totalité. Ils comportent la même information que le document source (papier) et leur intégrité est assurée;
- Les informations fournies dans ce formulaire sont exactes;
- J'ai été formellement habilité(e) à effectuer la manipulation sur les documents indiqués ci-dessus;
- Je m'engage à conserver le guide d'utilisation de mon numérisateur et du logiciel de numérisation utilisé.

Je reconnaissais que le fait d'indiquer mon nom ci-dessous et d'apposer ma signature conformément aux règlements pris en application du livre neuvième du Code civil du Québec a la même valeur juridique que si j'avais apposé ma signature manuscrite sur le formulaire.

Date (AAAA-MM-JJ) : 2025-10-10

Prénom, nom, profession : Sophie MOREL, notaire

¹ Article 17, Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information (RLRQ), chapitre C-1.1

² Indiquez le nom de toutes les parties ou de tous les requérants figurant dans la réquisition d'inscription, même si la numérisation ne concerne que les documents joints à cette réquisition.

³ La numérisation d'une copie certifiée conforme est possible seulement pour un document authentique autre que notarié en brevet.

* Assurez-vous que le matériel et les logiciels utilisés sont au minimum de qualité standard et que vous avez utilisé les options par défaut pour garantir que vos reproductions sont de la meilleure qualité possible.

Signatures numériques

Reproduction du nom des signataires du document numéro 29 814 109 et des documents joints

Nom du signataire du document 29 814 109

Sophie Morel

Nom du signataire du document joint 001

Sophie Morel

Nom du signataire du document joint 002

Sophie Morel

Québec 

**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

*Je certifie que la réquisition présentée le 2025-10-14 à 09:00 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Laval
sous le numéro 29 814 109.*

Identification de la réquisition

Mode de présentation : Avis
Forme : Notariée en minute
Notaire instrumentant : Me Sophie Morel
Numéro de minute : 5908